

19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
COURBEVOIE

11 N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

3 093 519

21 N° d'enregistrement national : 19 02293

51 Int Cl<sup>8</sup> : D 06 F 75/08 (2019.01)

12

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 06.03.19.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la demande : 11.09.20 Bulletin 20/37.

56 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

○ Demande(s) d'extension :

71 Demandeur(s) : SEB S.A. Société anonyme à conseil d'administration — FR.

72 Inventeur(s) : COUET Bertrand et D'OLIVIERA DIAS Laurent.

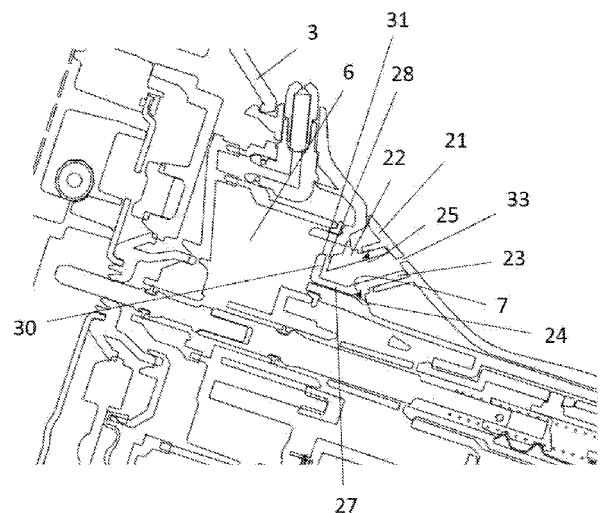
73 Titulaire(s) : SEB S.A. Société anonyme à conseil d'administration.

74 Mandataire(s) : SEB DEVELOPPEMENT.

54 Fer à repasser comprenant un volet de remplissage équipé d'un joint d'étanchéité.

57 Le fer à repasser comporte un talon sur lequel le fer à repasser peut reposer lors des phases inactives de repassage, un réservoir interne (6), un orifice de remplissage (7) relié fluidiquement au réservoir interne (6), un volet de remplissage (21) mobile entre une position de fermeture et une position d'ouverture, un joint d'étanchéité (22) qui est configuré pour obturer de manière étanche l'orifice de remplissage (7) lorsque le volet de remplissage (21) est dans la position de fermeture, et un évent (33) qui est relié fluidiquement au réservoir interne (6) lorsque le volet de remplissage (21) est dans la position de fermeture. Le joint d'étanchéité (22) comprend une partie de barrage (27) qui s'étend dans le réservoir interne (6), et un orifice d'aération (28) qui est relié fluidiquement à l'évent (33) et qui débouche dans le réservoir interne (6), la partie de barrage (27) et l'orifice d'aération (28) étant configurés de manière à empêcher un écoulement de liquide depuis le réservoir interne (6) et à travers l'évent (33) lorsque le volet de remplissage (21) est dans la position de fermeture et le fer à repasser repose sur le talon.

- Figure pour l'abrégé : Figure 3



FR 3 093 519 - A1



## Description

### **Titre de l'invention : Fer à repasser comprenant un volet de remplissage équipé d'un joint d'étanchéité**

#### **Domaine technique**

[0001] La présente invention concerne le domaine des fers à repasser.

#### **Etat de la technique**

[0002] Un fer à repasser comporte de façon connue un boîtier équipé d'un talon situé dans une partie arrière du boîtier et sur lequel le fer à repasser peut reposer lors des phases inactives de repassage, un réservoir interne, un orifice de remplissage relié fluidiquement au réservoir interne et débouchant dans une surface avant du boîtier du fer à repasser, un volet de remplissage mobile entre une position de fermeture dans laquelle le volet de remplissage recouvre l'orifice de remplissage et empêche un remplissage du réservoir interne et une position d'ouverture dans laquelle le volet de remplissage libère au moins en partie l'orifice de remplissage et autorise un remplissage du réservoir interne, un joint d'étanchéité comportant une partie de montage fixée au volet de remplissage et une partie d'étanchéité qui est configurée pour obturer de manière étanche l'orifice de remplissage lorsque le volet de remplissage est dans la position de fermeture, et un évent prévu sur le volet de remplissage, l'évent débouchant à l'extérieur du fer à repasser et étant configuré pour être relié fluidiquement au réservoir interne lorsque le volet de remplissage est dans la position de fermeture de manière à permettre une entrée d'air dans le réservoir interne au fur et à mesure que le liquide contenu dans le réservoir interne est utilisé, par exemple afin d'alimenter une chambre de vaporisation du fer à repasser et/ou un organe de pulvérisation de liquide prévu sur le boîtier du fer à repasser.

[0003] Le joint d'étanchéité comporte plus particulièrement une cavité interne comprenant une première extrémité ouverte dans laquelle débouche l'évent et une deuxième extrémité ouverte débouchant dans le réservoir interne.

[0004] Toutefois, une telle configuration du joint d'étanchéité induit une projection d'eau et une accumulation d'eau sur la surface interne de la cavité interne lorsque le fer à repasser est déplacé d'une position d'utilisation dans laquelle le fer à repasser est sensiblement horizontal à une position de repos dans laquelle le fer à repasser repose sur son talon, et ce du fait du déplacement de liquide généré dans le réservoir interne par un tel déplacement du fer à repasser. Or, une telle accumulation d'eau dans la cavité interne du joint d'étanchéité provoque des coulures de liquide à travers l'évent et le long des surfaces extérieures du volet de remplissage et du boîtier, qui sont sources de salissures et d'inconfort pour l'utilisateur.

## Résumé de l'invention

- [0005] La présente invention vise à remédier à tout ou partie de ces inconvénients.
- [0006] Le problème technique à la base de l'invention consiste notamment à fournir un fer à repasser qui soit de structure simple et économique, tout en empêchant tout risque d'écoulement d'eau à travers l'évent lors d'une utilisation normale de ce dernier, et en particulier lorsque le fer à repasser est déplacé d'une position d'utilisation à une position de repos dans laquelle le fer à repasser repose sur son talon.
- [0007] A cet effet, la présente invention concerne un fer à repasser comportant un boîtier équipé d'un talon situé dans une partie arrière du boîtier et sur lequel le fer à repasser peut reposer lors des phases inactives de repassage, un réservoir interne, un orifice de remplissage relié fluidiquement au réservoir interne et débouchant dans une surface avant du boîtier du fer à repasser, un volet de remplissage mobile entre une position de fermeture dans laquelle le volet de remplissage recouvre l'orifice de remplissage et empêche un remplissage du réservoir interne et une position d'ouverture dans laquelle le volet de remplissage libère au moins en partie l'orifice de remplissage et autorise un remplissage du réservoir interne, un joint d'étanchéité comportant une partie de montage fixée au volet de remplissage et une partie d'étanchéité qui est configurée pour obturer de manière étanche l'orifice de remplissage lorsque le volet de remplissage est dans la position de fermeture, et un évent prévu sur le volet de remplissage, l'évent débouchant à l'extérieur du fer à repasser et étant relié fluidiquement au réservoir interne lorsque le volet de remplissage est dans la position de fermeture, caractérisé en ce que le joint d'étanchéité comprend une partie de barrage qui s'étend dans le réservoir interne lorsque le volet de remplissage est dans la position de fermeture, et un orifice d'aération qui est relié fluidiquement à l'évent et qui débouche dans le réservoir interne lorsque le volet de remplissage est dans la position de fermeture, la partie de barrage et l'orifice d'aération étant configurés de manière à empêcher un écoulement de liquide depuis le réservoir interne et à travers l'évent lorsque le volet de remplissage est dans la position de fermeture et le fer à repasser repose sur le talon.
- [0008] Une telle configuration du fer à repasser, et en particulier de la partie de barrage et de l'orifice d'aération, évite une accumulation de gouttelettes d'eau à proximité de l'orifice de remplissage et réduit considérablement, voire supprime, les risques d'écoulement d'eau à travers l'orifice d'aération lorsque le fer à repasser est déplacé d'une position d'utilisation à une position dans laquelle ce dernier repose sur son talon. Par conséquent, le joint d'étanchéité selon la présente invention évite un écoulement de gouttelettes d'eau à travers l'évent et le long de la surface extérieure du volet de remplissage et de la surface extérieure du boîtier.

- [0009] Le fer à repasser peut en outre présenter une ou plusieurs des caractéristiques suivantes, prises seules ou en combinaison.
- [0010] Selon un mode de réalisation de l'invention, la partie de barrage et l'orifice d'aération sont configurés de manière à empêcher un écoulement de liquide depuis le réservoir interne et à travers l'orifice d'aération lorsque le volet de remplissage est dans la position de fermeture et le fer à repasser repose sur le talon.
- [0011] Selon un mode de réalisation de l'invention, lorsque le volet de remplissage est dans la position de fermeture, l'orifice d'aération est orienté sensiblement à l'opposé du talon du fer à repasser. Une telle disposition de l'orifice d'aération limite encore les risques d'écoulement de liquide à travers l'évent.
- [0012] Selon un mode de réalisation de l'invention, l'orifice d'aération est orienté dans une première direction et l'évent est orienté dans une deuxième direction qui est transversale à la première direction.
- [0013] Selon un mode de réalisation de l'invention, lorsque le volet de remplissage est dans la position de fermeture et le fer à repasser repose sur le talon, le débouché de l'orifice d'aération qui débouche dans le réservoir interne est situé à une altitude supérieure à celle de l'évent. Une telle configuration de l'orifice d'aération limite encore les risques d'écoulement de liquide à travers l'évent.
- [0014] Selon un mode de réalisation de l'invention, le joint d'étanchéité comporte une cavité interne reliée fluidiquement à l'évent, l'orifice d'aération débouchant dans la cavité interne.
- [0015] Selon un mode de réalisation de l'invention, l'évent débouche dans la cavité interne.
- [0016] Selon un mode de réalisation de l'invention, la cavité interne s'étend selon une direction d'extension qui est transversale à la première direction.
- [0017] Selon un mode de réalisation de l'invention, la direction d'extension de la cavité interne est sensiblement parallèle à la deuxième direction.
- [0018] Selon un mode de réalisation de l'invention, la partie de montage est tubulaire et délimite partiellement la cavité interne.
- [0019] Selon un mode de réalisation de l'invention, la partie de barrage délimite partiellement la cavité interne.
- [0020] Selon un mode de réalisation de l'invention, la partie de barrage comporte une paroi latérale s'étendant depuis la partie d'étanchéité et en direction du réservoir interne lorsque le volet de remplissage est dans la position de fermeture, et une paroi de barrage qui s'étend depuis la paroi latérale et transversalement à la paroi latérale. Une telle disposition de la partie de barrage réduit considérablement les risques d'écoulement de liquide à travers l'orifice d'aération.
- [0021] Selon un mode de réalisation de l'invention, l'orifice d'aération est prévu sur la paroi latérale de la partie de barrage, et par exemple sur une portion de la paroi latérale de la

partie de barrage qui est opposée au talon du fer à repasser.

- [0022] Selon un mode de réalisation de l'invention, la partie de barrage est tubulaire, et la paroi de barrage forme une paroi d'extrémité de la partie de barrage.
- [0023] Selon un mode de réalisation de l'invention, la paroi de barrage est pourvue d'un bord de barrage qui est opposé au talon du fer à repasser et qui est situé à une altitude supérieure à un niveau de liquide maximal dans le réservoir interne lorsque le volet de remplissage est dans la position de fermeture et le fer à repasser repose sur le talon.
- [0024] Selon un mode de réalisation de l'invention, l'orifice d'aération est contigu au bord de barrage de la paroi de barrage.
- [0025] Selon un mode de réalisation de l'invention, la partie d'étanchéité est annulaire.
- [0026] Selon un mode de réalisation de l'invention, la partie d'étanchéité est située entre la partie de montage et la partie de barrage.
- [0027] Selon un mode de réalisation de l'invention, la partie de montage comporte au moins un organe d'encliquetage configuré pour coopérer avec un élément d'encliquetage complémentaire prévu sur le volet de remplissage.
- [0028] Selon un mode de réalisation de l'invention, le volet de remplissage comporte un logement de réception configuré pour loger au moins en partie la partie de montage.
- [0029] Selon un mode de réalisation de l'invention, l'évent débouche dans le logement de réception.
- [0030] Selon un mode de réalisation de l'invention, le volet de remplissage est monté pivotant entre la position de fermeture et la position d'ouverture.
- [0031] Selon un mode de réalisation de l'invention, le volet de remplissage est monté amovible sur le boîtier.
- [0032] Selon un mode de réalisation de l'invention, le fer à repasser comporte un corps chauffant comportant une chambre de vaporisation qui est destinée à être alimentée en liquide depuis le réservoir interne et qui est configurée pour produire de la vapeur.
- [0033] Selon un mode de réalisation de l'invention, le fer à repasser comporte une semelle de repassage pourvue d'une surface de repassage et d'au moins un orifice de sortie de vapeur débouchant dans la surface de repassage, et un circuit de distribution de vapeur reliant fluidiquement la chambre de vaporisation à l'au moins un orifice de sortie de vapeur et dans lequel la vapeur produite par la chambre de vaporisation est destinée à s'écouler.
- [0034] Selon un mode de réalisation de l'invention, le fer à repasser comporte un organe de pulvérisation de liquide qui est situé sur une partie avant du boîtier et qui est configuré pour être alimenté en liquide depuis le réservoir interne.

### **Brève description des figures**

- [0035] L'invention sera bien comprise à l'aide de la description qui suit en référence aux

dessins schématiques annexés représentant, à titre d'exemple non limitatif, une forme d'exécution de ce fer à repasser.

[0036] [fig.1]

est une vue en coupe longitudinale d'un fer à repasser selon la présente invention en position d'utilisation.

[0037] [fig.2]

est une vue en coupe longitudinale du fer à repasser de la figure 1 reposant sur son talon.

[0038] [fig.3]

est une vue à l'échelle agrandie d'un détail de la figure 2.

[0039] [fig.4]

est une vue en perspective d'un joint d'étanchéité du fer à repasser de la figure 1.

[0040] [fig.5]

est une vue de côté du joint d'étanchéité de la figure 4.

[0041] [fig.6]

est une autre vue en perspective du joint d'étanchéité de la figure 4.

[0042] Les figures 1 à 5 représentent un fer à repasser 2 comprenant un boîtier 3 comportant notamment une partie de préhension 4 et un talon 5 qui situé dans une partie arrière du boîtier 3 et sur lequel le fer à repasser 2 peut reposer lors des phases inactives de repassage.

[0043] Le fer à repasser 2 comporte de plus un réservoir interne 6 intégré dans le boîtier 3, et un orifice de remplissage 7 relié fluidiquement au réservoir interne 6 et débouchant dans une surface avant du boîtier 3. L'orifice de remplissage 7 est plus particulièrement configuré pour permettre un remplissage au moins partiel du réservoir interne 6 avec un liquide, tel que de l'eau.

[0044] Le fer à repasser 2 comporte en outre une semelle de repassage 8 munie d'une surface de repassage 9 sensiblement plane et d'une pluralité d'orifices de sortie de vapeur 11 débouchant dans la surface de repassage 9.

[0045] Le fer à repasser 2 comporte également un corps chauffant 12 intégré dans une partie inférieure du boîtier 3, et lié thermiquement et mécaniquement à la semelle de repassage 8. Le corps chauffant 12 peut par exemple comporter une fonderie 13, par exemple en aluminium, et un élément chauffant résistif 14 cintré en U et intégré dans la fonderie 13.

[0046] Le corps chauffant 12 comporte également une plaque de fermeture 15 qui repose sur la fonderie 13, et une chambre de vaporisation 16, de type à vaporisation instantanée, destinée à être alimentée en liquide depuis le réservoir interne 6 et configurée pour générer un flux de vapeur.

[0047] Le fer à repasser 2 comprend en outre un circuit de distribution de vapeur défini par

la fonderie 13 et la plaque de fermeture 15, et reliant fluidiquement la chambre de vaporisation 14 aux orifices de sortie de vapeur 11, et ce de telle sorte que le flux de vapeur, généré dans la chambre de vaporisation 16, puisse s'écouler jusqu'aux orifices de sortie de vapeur 11.

- [0048] Le fer à repasser 2 comporte également un organe de commande de vapeur 17 porté par le fer à repasser 2 et destiné à être actionné manuellement par un utilisateur. L'organe de commande de vapeur 17 peut se présenter sous la forme d'un bouton de commande de vapeur ou d'une gâchette de commande de vapeur.
- [0049] Le fer à repasser 2 comporte de plus un circuit d'alimentation relié fluidiquement au réservoir interne 6 et configuré pour alimenter en liquide la chambre de vaporisation 16 lorsque l'organe de commande de vapeur 17 est actionné par un utilisateur. Le circuit d'alimentation peut par exemple comporter un dispositif d'alimentation 18 porté par le boîtier 3, et par exemple un dispositif d'alimentation goutte à goutte. Le dispositif d'alimentation 18 peut notamment comporter un élément d'obturation 19, tel qu'une tige d'obturation, déplaçable en translation entre une position d'obturation dans laquelle l'élément d'obturation 19 interrompt l'alimentation en liquide de la chambre de vaporisation 16, et une position d'alimentation dans laquelle le liquide provenant du réservoir interne 6 peut s'écouler vers la chambre de vaporisation 16.
- [0050] Selon une variante de réalisation de l'invention, le dispositif d'alimentation goutte à goutte peut être remplacé par une pompe d'alimentation, telle qu'une pompe d'alimentation manuelle ou électrique.
- [0051] Le fer à repasser 2 comporte en outre un volet de remplissage 21 monté mobile, et par exemple pivotant, sur le boîtier 3 entre une position de fermeture dans laquelle le volet de remplissage 21 recouvre l'orifice de remplissage 7 et empêche un remplissage du réservoir interne 6 et une position d'ouverture dans laquelle le volet de remplissage 21 libère au moins en partie l'orifice de remplissage 7 et autorise un remplissage du réservoir interne 6.
- [0052] Le fer à repasser 2 comporte également un joint d'étanchéité 22 comportant une partie de montage 23 qui est fixée au volet de remplissage 21 et une partie d'étanchéité 24 qui est configurée pour obturer de manière étanche l'orifice de remplissage 7 lorsque le volet de remplissage 21 est dans la position de fermeture.
- [0053] Selon le mode de réalisation représenté sur les figures, la partie de montage 23 est tubulaire et le volet de remplissage 21 comporte un logement de réception 25 dans lequel est logé au moins en partie la partie de montage 23. De façon avantageuse, la partie de montage 23 comporte deux organes d'encliquetage 26 configurés chacun pour coopérer avec un élément d'encliquetage complémentaire (non visible sur les figures) prévu sur le volet de remplissage 21, et plus particulièrement sur une surface interne du logement de réception 25.

- [0054] Le joint d'étanchéité 22 comporte également une partie de barrage 27 qui s'étend dans le réservoir interne 6 lorsque le volet de remplissage 21 est dans la position de fermeture, et un orifice d'aération 28 qui débouche dans le réservoir interne 6 lorsque le volet de remplissage 21 est dans la position de fermeture. De façon avantageuse, la partie d'étanchéité 24 est annulaire, et est située entre la partie de montage 23 et la partie de barrage 27.
- [0055] Selon le mode de réalisation représenté sur les figures, la partie de barrage 27 comporte une paroi latérale 29 s'étendant depuis la partie d'étanchéité 24 et en direction du réservoir interne 6 lorsque le volet de remplissage 21 est dans la position de fermeture, et une paroi de barrage 30 qui s'étend depuis la paroi latérale 29 et transversalement à la paroi latérale 29. De façon avantageuse, la partie de barrage 27 est tubulaire, et la paroi de barrage 30 forme une paroi d'extrémité de la partie de barrage 27. Avantageusement, l'orifice d'aération 28 est prévu sur la paroi latérale 29 de la partie de barrage 27. Le joint d'étanchéité 22 est préférentiellement réalisé par un procédé de moulage et la paroi de barrage 30 peut avantageusement comporter des alvéoles 30A nécessaires au procédé de moulage du joint d'étanchéité 22, ces alvéoles 30A étant fermées et ne laissant donc pas passer de liquide au travers de la paroi de barrage 30.
- [0056] La paroi de barrage 30 est pourvue d'un bord de barrage 31 qui est opposé au talon 5 du fer à repasser 2 et qui est situé à une altitude supérieure à un niveau de liquide maximal dans le réservoir interne 6 lorsque le volet de remplissage 21 est dans la position de fermeture et le fer à repasser 2 repose sur le talon 5. De façon avantageuse, l'orifice d'aération 28 est contigu au bord de barrage 31 de la paroi de barrage 30, et l'orifice d'aération 28 est orienté sensiblement à l'opposé du talon 5 du fer à repasser 2 lorsque le volet de remplissage 21 est dans la position de fermeture.
- [0057] Le joint d'étanchéité 22 comporte en outre une cavité interne 32 délimitée par la partie de montage 23, la partie d'étanchéité 24 et la partie de barrage 27. De façon avantageuse, l'orifice d'aération 28 débouche dans la cavité interne 32.
- [0058] Le fer à repasser 2 comporte de plus un évent 33 qui est prévu sur le volet de remplissage 21 et qui est relié fluidiquement à l'orifice d'aération 28. Ainsi, l'évent 33 est configuré pour être relié fluidiquement au réservoir interne 6 lorsque le volet de remplissage 21 est dans la position de fermeture. Avantageusement, l'évent 33 débouche d'une part à l'extérieur du fer à repasser 2 et d'autre part dans le logement de réception 25, et donc dans la cavité interne 32 du joint d'étanchéité 22.
- [0059] Selon le mode de réalisation représenté sur les figures, l'orifice d'aération 28 est orienté dans une première direction et l'évent 33 est orienté dans une deuxième direction qui est transversale à la première direction. De façon avantageuse, lorsque le volet de remplissage 21 est dans la position de fermeture et le fer à repasser 2 repose



sur le talon 5, le débouché de l'orifice d'aération 28 qui débouche dans le réservoir interne 6, c'est-à-dire l'extrémité de l'orifice d'aération 28 qui débouche dans le réservoir interne 6, est situé(e) à une altitude supérieure à celle de l'évent 33.

[0060] La partie de barrage 27 et l'orifice d'aération 28 sont plus particulièrement configurés de manière à empêcher un écoulement de liquide depuis le réservoir interne 6 et à travers l'évent 33 lorsque le volet de remplissage 21 est dans la position de fermeture et le fer à repasser 2 repose sur le talon 5. De façon avantageuse, la partie de barrage 27 et l'orifice d'aération 28 peuvent être configurés de manière à empêcher également un écoulement de liquide depuis le réservoir interne 6 et à travers l'orifice d'aération 28 lorsque le volet de remplissage 21 est dans la position de fermeture et le fer à repasser 2 repose sur le talon 5.

[0061] Une telle configuration du fer à repasser 2, et en particulier de la partie de barrage 27 et de l'orifice d'aération 28, évite une accumulation de gouttelettes d'eau à proximité de l'orifice de remplissage 7 et réduit considérablement, voire supprime, les risques d'écoulement d'eau à travers l'orifice d'aération 28 lorsque le fer à repasser 2 est déplacé d'une position d'utilisation à une position dans laquelle ce dernier repose sur son talon 5. Par conséquent, le joint d'étanchéité 22 selon la présente invention évite un écoulement de gouttelettes d'eau à travers l'évent 33 et le long de la surface extérieure du volet de remplissage 21 et de la surface extérieure du boîtier 3.

[0062] Bien entendu, l'invention n'est nullement limitée au mode de réalisation décrit et illustré qui n'a été donné qu'à titre d'exemple. Des modifications restent possibles, notamment du point de vue de la constitution des divers éléments ou par substitution d'équivalents techniques, sans sortir pour autant du domaine de protection de l'invention.

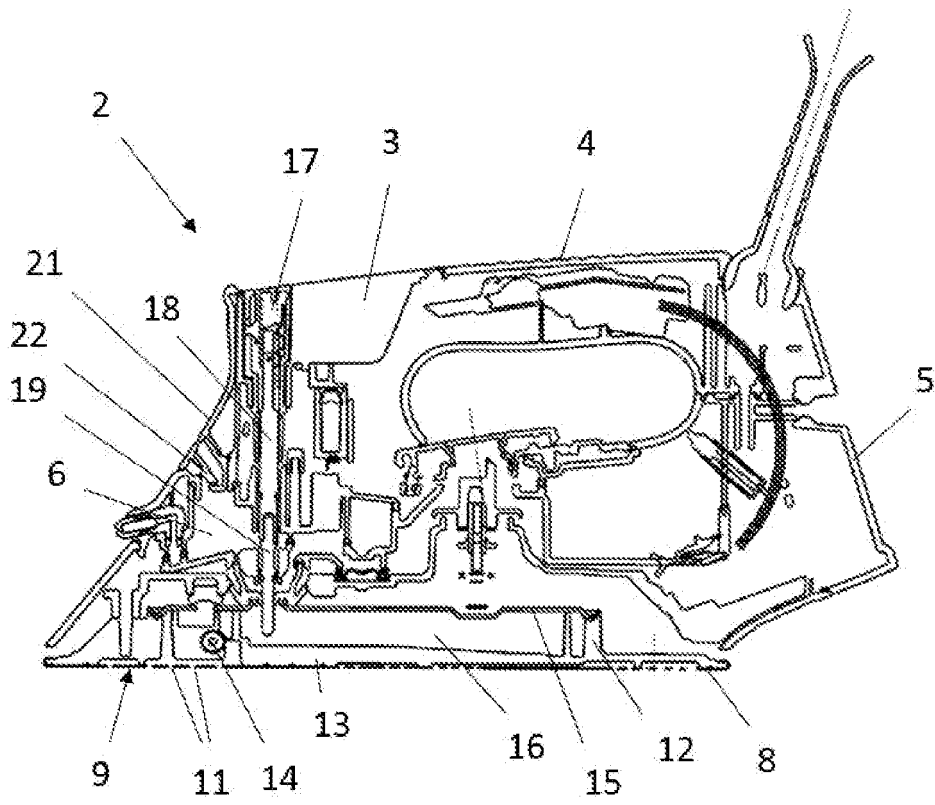
## Revendications

- [Revendication 1] Fer à repasser (2) comportant un boîtier (3) équipé d'un talon (5) situé dans une partie arrière du boîtier (3) et sur lequel le fer à repasser (2) peut reposer lors des phases inactives de repassage, un réservoir interne (6), un orifice de remplissage (7) relié fluidiquement au réservoir interne (6) et débouchant dans une surface avant du boîtier (3) du fer à repasser, un volet de remplissage (21) mobile entre une position de fermeture dans laquelle le volet de remplissage (21) recouvre l'orifice de remplissage (7) et une position d'ouverture dans laquelle le volet de remplissage (21) libère au moins en partie l'orifice de remplissage (7), un joint d'étanchéité (22) comportant une partie de montage (23) fixée au volet de remplissage (21) et une partie d'étanchéité (24) qui est configurée pour obturer de manière étanche l'orifice de remplissage (7) lorsque le volet de remplissage (21) est dans la position de fermeture, et un évent (33) prévu sur le volet de remplissage, l'évent (33) débouchant à l'extérieur du fer à repasser (2) et étant relié fluidiquement au réservoir interne (6) lorsque le volet de remplissage (21) est dans la position de fermeture, caractérisé en ce que le joint d'étanchéité (22) comprend une partie de barrage (27) qui s'étend dans le réservoir interne (6) lorsque le volet de remplissage (21) est dans la position de fermeture, et un orifice d'aération (28) qui est relié fluidiquement à l'évent (33) et qui débouche dans le réservoir interne (6) lorsque le volet de remplissage (21) est dans la position de fermeture, la partie de barrage (27) et l'orifice d'aération (28) étant configurés de manière à empêcher un écoulement de liquide depuis le réservoir interne (6) et à travers l'évent (33) lorsque le volet de remplissage (21) est dans la position de fermeture et le fer à repasser repose sur le talon (5).
- [Revendication 2] Fer à repasser (2) selon la revendication 1, dans lequel la partie de barrage (27) et l'orifice d'aération (28) sont configurés de manière à empêcher un écoulement de liquide depuis le réservoir interne (6) et à travers l'orifice d'aération (28) lorsque le volet de remplissage (21) est dans la position de fermeture et le fer à repasser repose sur le talon (5).
- [Revendication 3] Fer à repasser (2) selon la revendication 1 ou 2, dans lequel, lorsque le volet de remplissage (21) est dans la position de fermeture, l'orifice d'aération (28) est orienté sensiblement à l'opposé du talon (5) du fer à repasser.
- [Revendication 4] Fer à repasser (2) selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, dans

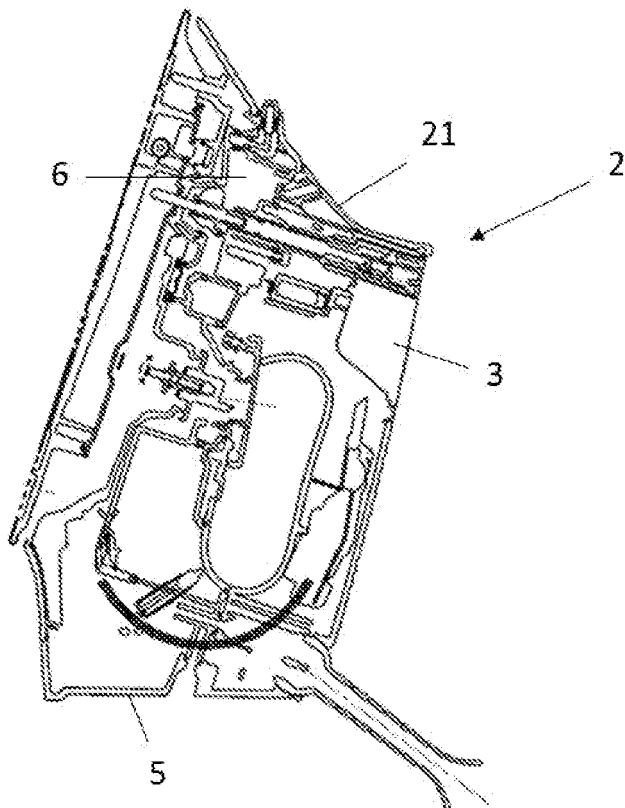
lequel l'orifice d'aération (28) est orienté dans une première direction et l'évent (33) est orienté dans une deuxième direction qui est transversale à la première direction.

- [Revendication 5] Fer à repasser (2) selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, dans lequel, lorsque le volet de remplissage (21) est dans la position de fermeture et le fer à repasser (2) repose sur le talon (5), le débouché de l'orifice d'aération (28) qui débouche dans le réservoir interne (6) est situé à une altitude supérieure à celle de l'évent (33).
- [Revendication 6] Fer à repasser (2) selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, dans lequel le joint d'étanchéité (22) comporte une cavité interne (32) reliée fluidiquement à l'évent (33), l'orifice d'aération (28) débouchant dans la cavité interne (32).
- [Revendication 7] Fer à repasser (2) selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, dans lequel la partie de barrage (27) comporte une paroi latérale (29) s'étendant depuis la partie d'étanchéité (24) et en direction du réservoir interne (6) lorsque le volet de remplissage (21) est dans la position de fermeture, et une paroi de barrage (30) qui s'étend depuis la paroi latérale (29) et transversalement à la paroi latérale (29).
- [Revendication 8] Fer à repasser (2) selon la revendication 7, dans lequel la partie de barrage (27) est tubulaire, et la paroi de barrage (30) forme une paroi d'extrémité de la partie de barrage (27).
- [Revendication 9] Fer à repasser (2) selon la revendication 7 ou 8, dans lequel la paroi de barrage (30) est pourvue d'un bord de barrage (31) qui est opposé au talon (5) du fer à repasser et qui est situé à une altitude supérieure à un niveau de liquide maximal dans le réservoir interne (6) lorsque le volet de remplissage (21) est dans la position de fermeture et le fer à repasser (2) repose sur le talon (5).
- [Revendication 10] Fer à repasser (2) selon la revendication 9, dans lequel l'orifice d'aération (28) est contigu au bord de barrage (31) de la paroi de barrage (30).

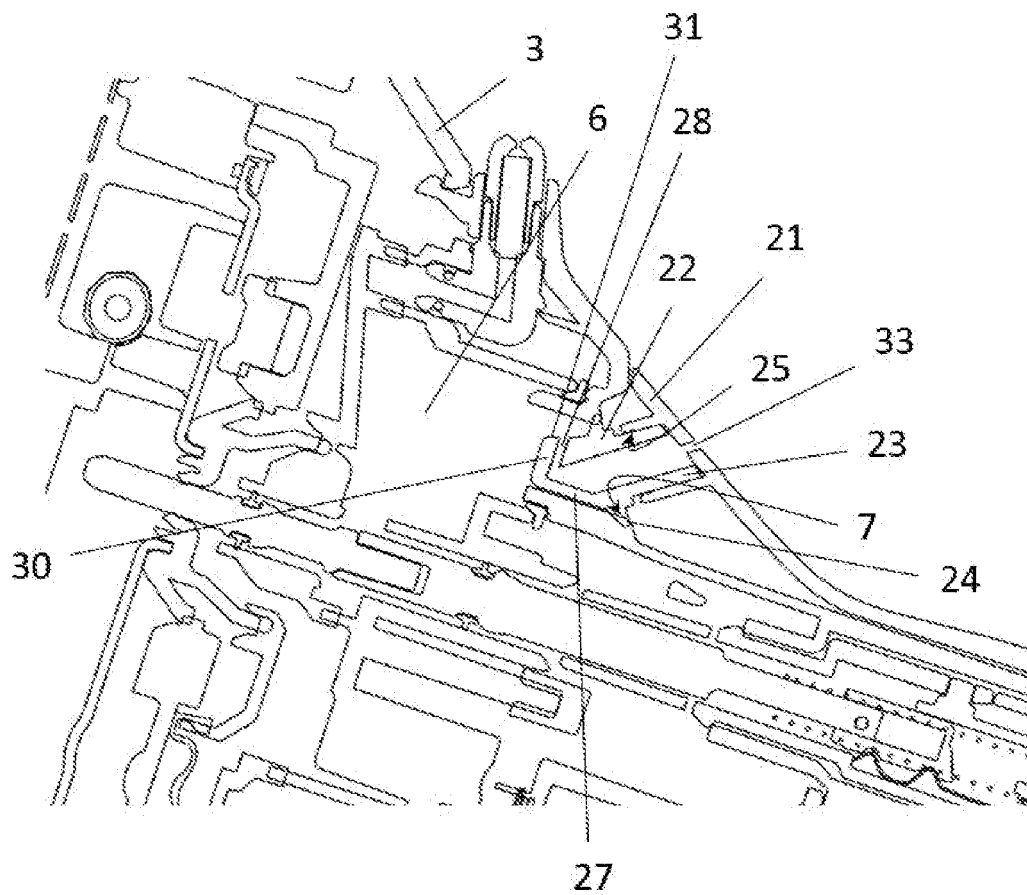
[Fig. 1]



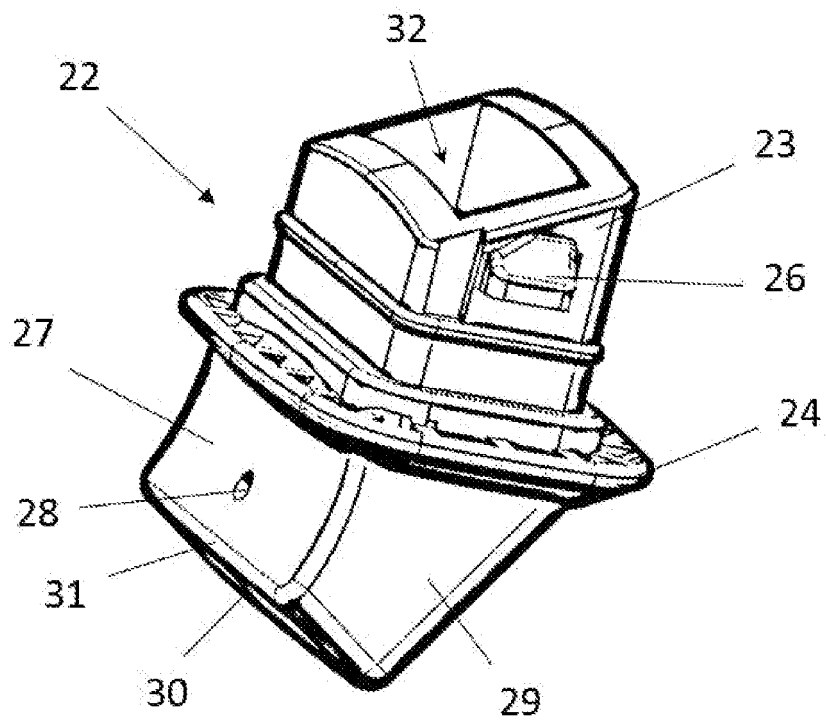
[Fig. 2]



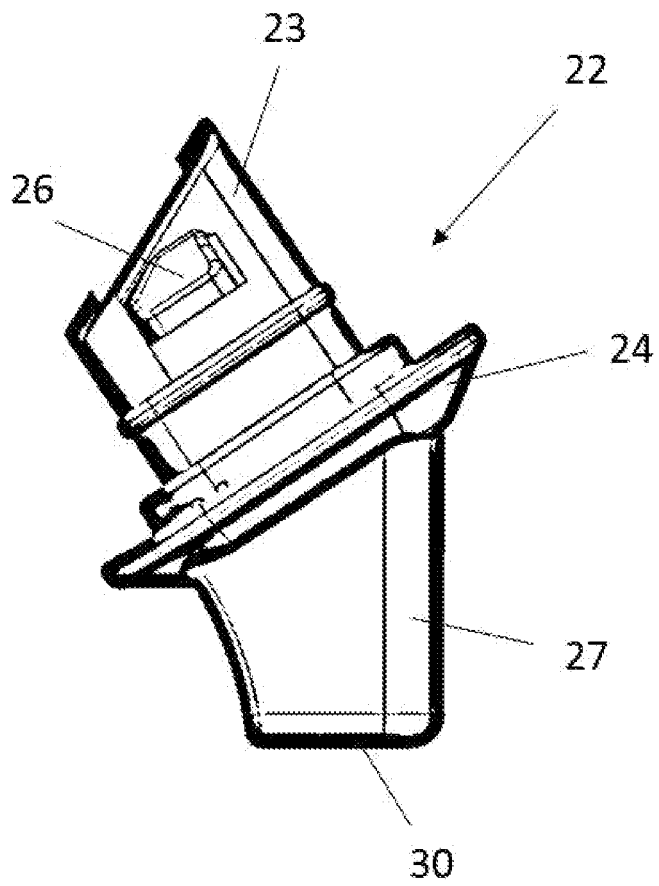
[Fig. 3]



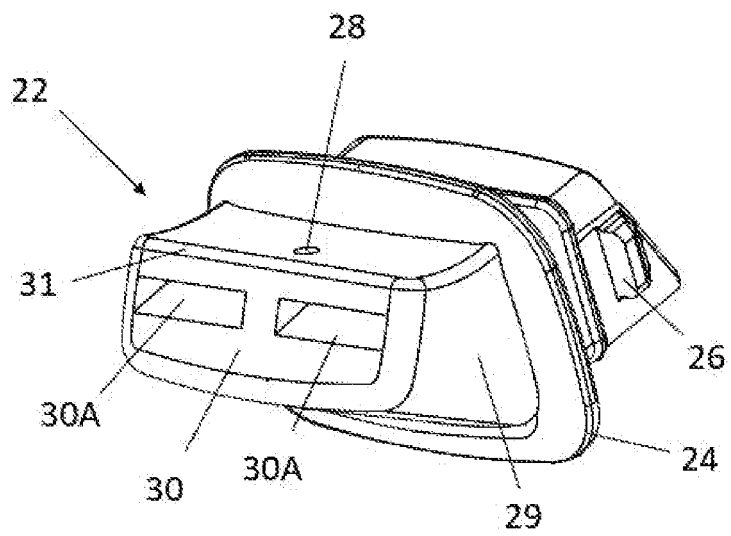
[Fig. 4]



[Fig. 5]



[Fig. 6]



**RAPPORT DE RECHERCHE  
 PRÉLIMINAIRE**

 établi sur la base des dernières revendications  
 déposées avant le commencement de la recherche

 N° d'enregistrement  
 national

 FA 864684  
 FR 1902293

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	ES 2 529 598 A1 (BSH ELECTRODOMESTICOS ESPANA [ES]) 23 février 2015 (2015-02-23) * alinéa [0006] - alinéa [0015] * * alinéa [0026] - alinéa [0030] * * figures 1-5 *	1-10	D06F75/08
A	----- CN 104 562 614 A (NINGBO KAIBO GROUP CO LTD) 29 avril 2015 (2015-04-29) * figures 1-6 * -----	1-10	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			D06F
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
22 octobre 2019		Bermejo, Marco	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un		à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date	
autre document de la même catégorie		de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		.....	
		& : membre de la même famille, document correspondant	

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1902293 FA 864684**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **22-10-2019**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
ES 2529598	A1	23-02-2015	AUCUN	
-----				
CN 104562614	A	29-04-2015	AUCUN	
-----				